

**Direction générale adjointe
Finances, Développement et
Attractivité des Territoires**
Direction Développement des territoires
Service Aménagement et observatoire
des territoires

LP/CB/XD/TV
Dossier suivi par :
Monsieur Thierry VUARAND
tél : 04.74.24.48.17

Monsieur Christophe RIGOLLET
Maire
Mairie
5, place de la Mairie
01560 Saint-Julien-sur-Reyssouze

Bourg-en-Bresse, le 3 MAI 2018

Objet : modification du PLU de Saint-Julien-sur-Reyssouze

Monsieur le Maire,

Par courrier du 22 mars 2018 vous avez notifié au Département de l'Ain le projet de modification du Plan Local d'Urbanisme (PLU) conformément aux dispositions de l'article L.153-40 du code de l'urbanisme.

Le projet de modification du PLU a pour objectif de permettre la gestion des habitations existantes en zone naturelle.

Le Département n'a pas d'observation à formuler sur ce projet de modification.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Maire, mes salutations les meilleures.

Et les plus amicales

Pour le Président et par délégation,
Le Vice-président chargé de
l'aménagement du territoire, l'aide aux
communes, l'habitat, la ruralité et
l'agriculture


Jean-Yves FLOCHON